



Département du Rhône  
Commune de Taponas  
69220

## DÉLIBÉRATIONS

Le 8 juin 2015, à vingt heures, le conseil municipal convoqué le 2 juin 2015 s'est réuni en séance ordinaire sous la présidence de Monsieur FAYARD Daniel, Maire.

**Présents :** M. Daniel FAYARD, Mme Sylvie LANAUD, Mme DELAHAYE Nadine, M. BAGNARD Frédéric, M. BROSSE Éric, M. CIMETIÈRE Gérard, M. DULAC Didier, Mme GANDREY Sylviane, M. MOËNE Thierry, Mme AOUDIA Marie-Claude, M. CHANEL Lilian, M. Claude ANDREANI

**Absents excusés :** Mme AVERLY Karine a donné pouvoir à M. Éric BROSSE  
Mme VALETTE Élisabeth a donné pouvoir à M. Claude ANDREANI

Membres en exercice : 15

Présents : 12

Votants : 14

### **Objet : Centre social - Convention d'objectifs et de moyens**

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil municipal que la commune subventionne le Centre social de Belleville ; pour légitimer le financement des actions du Centre social, une convention doit être signée entre le Centre social et ses bailleurs (Communauté de Communes, Mairies de Belleville, Taponas et Saint-Jean d'Ardières).

Oui l'exposé de Monsieur le Maire et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents - moins 1 abstention

APPROUVE la convention à passer avec le Centre social de Belleville

AUTORISE le Maire à signer ladite convention

DEMANDE la correction de l'article 10 qui doit mentionner le Tribunal Administratif de Lyon (et non de Villefranche-sur-Saône)

### **Objet : Cimetière communal – Procédure de reprise de concessions**

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil municipal que la commune est responsable du cimetière et que plusieurs concessions funéraires y semblent en déshérence ;

- A 001 = Famille BERNILLON	Dernière inhumation connue : 1942
- A 011 = Famille CHAUMONT-LAPRESLE	Dernière inhumation connue : 1946
- A 016 = Famille GILLET	Dernière inhumation connue : ?
- A 018 = Famille VACHOT	Dernière inhumation connue : 1928
- A 019 = Famille BERNARD	Dernière inhumation connue : 1917
- A 022 = Famille CHAVRIN	Dernière inhumation connue : 1921
- A 064 = Famille BOTTON-CANARD Marie	Dernière inhumation connue : 1949
- A 070 = Famille MONNET-DAVINET Marie	Dernière inhumation connue : 1977
- A 078 = Famille WYNAREZAK Atanas	Dernière inhumation connue : 1966
- A 089 = Famille VERPOIX-SECLE Alice	Dernière inhumation connue : 1947
- A 096 = Famille CHAZOT-BURTIN Marie	Dernière inhumation connue : 1945

Oui l'exposé de Monsieur le Maire et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents

APPROUVE le procès-verbal constatant l'état d'abandon manifeste des concessions suivantes :

AUTORISE le Maire à engager la procédure de reprise pour les 3 années qui viennent, et toutes les recherches nécessaires pour retrouver d'éventuels ayant-droits

DEMANDE la publication de la liste des concessions sus désignées par voie d'affichage

### **Objet : Subventions Sou des écoles 2015**

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil municipal que la commune est sollicitée comme chaque année par le Sou des écoles pour l'obtention d'une subvention

Oui l'exposé de Monsieur le Maire et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents

ACCORDE au Sou des écoles une subvention de 700 euros, dépense imputée au compte 6574.

## **Objet : Subventions Séisme au Népal**

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil municipal que la commune est sollicitée par l'Association des Maires de France pour une subvention exceptionnelle de solidarité

Où l'exposé de Monsieur le Maire et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, - à 6 voix contre, 1 voix pour et 5 abstentions REFUSE une subvention exceptionnelle de solidarité pour le séisme au Népal

## **Objet : Budget assainissement 2015 – Décision modificative n° 1**

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil municipal que la commune doit réajuster le budget prévisionnel 2015 « Assainissement » en fonction de la nature de certaines dépenses ;

Où l'exposé de Monsieur le Maire et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents

APPROUVE la décision modificative du budget 2015 « assainissement » à savoir :

Compte 2315 = - 16 000 €

Compte 2031 = - 985 €

Compte 2138 = + 16985 €

## **Questions diverses :**

- 1) Le prochain conseil d'école aura lieu jeudi soir 18 juin ; la fête de l'école aura lieu le vendredi 26 juin.
- 2) Un travailleur d'Intérêt Général réalisera 35 heures d'activité aux Services techniques municipaux entre les 15 et 19 juin prochain.
- 3) L'école communale s'est dotée d'un nouveau serveur informatique.
- 4) L'emploi de l'ATSEM contractuel est reconduit pour l'année scolaire 2015-2016.
- 5) L'inspection de l'Education Nationale demande une aide financière pour les coûts de fonctionnement du RASED (réseau d'aide spécialisée aux élèves en difficulté).
- 6) Le permis de construire pour l'extension de la salle des fêtes (16 m<sup>2</sup>) a été accordé ; les travaux doivent démarrer à partir du 15 juillet. Même date prévue pour le démarrage des travaux pour le bac à graisse et l'empierrement derrière la nouvelle mairie.
- 7) Les personnels municipaux seront en congés quelques semaines chacun durant l'été 2015 ; les élus vont se relayer pour effectuer quelques tâches techniques (travaux, propreté, autres).
- 8) Le cercle des patineurs beaujolais sollicite l'achat de trophées pour son championnat les 27 et 28 juin ; 2 coupes seront achetées.
- 9) Les nuisances en bord de Saône sont du ressort de VNF (Voies navigables de France) ; concernant la circulation dangereuse Chemin de la Saône, une solution de chicane qui sera étudiée par les élus membres de la Commission Voirie.
- 10) La construction de la médiathèque intercommunale est en cours d'achèvement, avec un avenant au marché de travaux qui s'élève à 96 000 € HT ; l'inauguration de ce nouvel équipement culturel est normalement programmée pour le samedi 19 septembre 2015.
- 11) La halle de la gare de Belleville est maintenant ouverte à la location pour les associations ; capacité de 2 500 personnes.
- 12) La réparation d'un lampadaire situé Rue des Mésanges est programmée par le SYDER le 12 juin.
- 13) La dotation de solidarité communautaire (DSC) s'élève finalement à 10 920 € au lieu de 11 895 €.
- 14) Les installations « Sortie de secours » pour l'école seront budgétées en 2016.
- 15) Le coussin berlinois installé Route de Champrotat s'affaisse ; le danger qu'il occasionne doit être remédié.
- 16) On attend toujours les résultats de l'étude acoustique d'APRR pour connaître le besoin d'un merlon phonique.
- 17) Une personne ayant obtenu une autorisation d'urbanisme pour une construction a souhaité être exonérée de la part communale de la taxe d'aménagement. La requête est refusée, mais le paiement pourra se faire de manière échelonnée auprès du Trésor Public.
- 18) Une enquête publique concernant le PLU aura lieu du 22 juin au 22 juillet ; les documents seront consultables par le public aux heures d'ouverture de la Mairie. Un commissaire enquêteur sera présent en Mairie le vendredi 3 juillet, de 13h30 à 16h30.
- 19) La prochaine réunion du Conseil municipal est programmée le lundi 6 juillet à 20h.

*Séance levée à 24h15.*